

[ACCUEIL](#) | [LE MINISTÈRE](#) | [NOUVELLES](#) | [VIDÉOS ET PHOTOS](#) | [POUR NOUS JOINDRE](#)

Où suis-je : [Accueil](#) > [Relations de travail](#) > [Publications](#) > [Faits saillants des négociations collectives en Ontario - Juillet 2017](#)

Ministère du Travail >

Normes d'emploi

Santé et sécurité

Relations de travail

► Foire aux questions

► Publications

► Formulaires

► Conventions Collectives

► Lois

Mobilité dans la construction
Ontario-Québec

Organismes, conseils,
commissions et tribunaux >

Renseignements >

Bulletins électroniques ▾

► S'abonner

► Quoi de neuf

► Travailleur avisé, travailleur
en santé!

Suivez le ministère ▾

►  Twitter

►  Facebook

►

[Imprimer cette page](#)

Faits saillants des négociations collectives – Juillet 2017

Diffusion : Novembre 2017

Dernière mise à jour : novembre 2017

Aperçu des négociations

En juillet, 13 règlements^[1] visant environ 14 389 employés ont été ratifiés. L'augmentation annuelle moyenne du salaire de base (AAM) a atteint 1,9 % (1,8 % dans le secteur public; 2,1 % dans le secteur privé). Un règlement prévoyait le paiement d'une prime de signature.

L'AAM la plus élevée, soit 2,3 %, était prévue par des règlements touchant le secteur des autres services et celui du transport, des communications et des services publics. La convention concernant la Régie des alcools de l'Ontario visait le plus grand nombre d'employés (environ 8 100) et prévoyait une AAM de 1,9 %.

En juillet, l'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario s'est établi à 1,2 % et la moyenne pour l'année était de 1,8 %.

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne par industrie – juillet

Industrie	Règlements	Employés	Augmentation annuelle moyenne (%)	Janvier – juillet (%)
Construction	nul	nul	nul	1,8
Enseignement et services connexes	4	2 494	1,5	1,6
Soins de santé et assistance sociale	1	246	1,6	1,4
Fabrication	1	1 000	1,6	1,7
Autres services	1	400	2,3	2,6
Primaire	nul	nul	nul	nul
Administrations publiques	2	849	1,8	1,6
Commerce et finances	2	8 365	1,9	2,3
Transport, communications et services publics	2	1 035	2,3	2,0
Tous les règlements	13	14 389	1,9	1,7

Aperçu des négociations collectives prévues^[2]

Les conventions majeures dont l'expiration est prévue touchent notamment les municipalités, les commissions de services policiers, les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les universités, les services de développement, le Conseil des employeurs des collèges, Cami Automotive Inc. et Essar Steel Algoma Inc..

 YouTube

 LinkedIn

#sécuriTravailON
#équitravailON

^[1]Unités de négociation comptant au moins 150 employés.

^[2]Les situations de négociation résultant de décisions récentes de la Commission des relations de travail de l'Ontario ou de conventions ratifiées avant la diffusion de la publication mensuelle actuelle peuvent ne pas être prises en compte si les données relatives aux règlements n'ont pas été communiquées aux Services d'information sur les négociations collectives avant le moment de la publication.

Pour obtenir le rapport complet ou pour vous inscrire à la liste d'envoi, écrivez à cbis@ontario.ca.

ISSN 2371-0616